



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU 11 JUIN 2013
DE LA COMMISSION « **GESTION QUANTITATIVE** »

REUNION N°8

Ordre du jour de la réunion

- Présentation des conclusions de l'étude pour l'amélioration de la connaissance du fonctionnement du bassin versant de l'Airain réalisée en 2012
- État de la ressource en eau
- Présentation par le BRGM du suivi du réseau départemental piézométrique
- Questions diverses

Étaient présents :

BAILLY Alain (ARECABE), BARACHET Gérard (Vice-président FDAAPPMA 18), BOUGRAT Patrick (Mairie de Brécly), CHAUVET Benoît (Véolia eau), DELEUZE Jean-Marie (Maire de Verneuil, Vice-président de la CLE), DENNETIERE Jean René (ONEMA – SD18), ESBELIN Jean Paul (Nature 18), FALQUE Cécile (chargée de mission rivière SIAB3A), FLEUREAU Luc (SFEE/DDT18 – MISEN), FLEURY David (Représentant du SIAB3A), FOUDRAT Xavier (Maire adjoint d'Avord), GOUDY Pascal (Représentant du SMICB), HUCHINS Robert (Vice Président de Bourges Plus) JOFFROY Jean-Paul (Maire de Saint-Just), JOLIVET Jérémy (chargé de mission rivière SIVY), LECLERC Brunon (EDREE – hydrogéologue agréé), LE CLOITRE Emmanuel (Bureau GRE/SFEE/DDT18), LEPRIOL Valérie (Agent de développement, SMICB), LOUCHARD Benoit (conseiller environnement, CA18), MELLIN Pierre (Epis-Centre), PARE Michel (Association des maraîchers de Bourges), ROY Bernard (Bourges Plus), SALQUEBRE Damien (BRGM Centre), SEYTEL Michel (Président du syndicat des irrigants Yèvre Auron), VILLEMEN Virginie (Conseil général du Cher – SAGE YA).

Le compte rendu de la commission « gestion quantitative » du 14 mars 2013 est approuvé.

1. Présentation des conclusions de l'étude pour l'amélioration de la connaissance du fonctionnement du bassin versant de l'Airain réalisée en 2012

M. Leclerc, hydrogéologue agréé, présente l'étude qui a été menée par le Sage Yèvre Auron pour l'amélioration de la connaissance du fonctionnement du bassin versant de l'Airain. La présentation est annexée au compte rendu.

Cette étude avait pour objectif de confirmer les relations souterraines supposées entre le bassin versant de l'Airain et celui de l'Auron.

Une première étude, conduite en 2008-2009 par le bureau d'études EDREE, n'avait pas permis de mettre en évidence des relations entre les deux bassins versants. Les injections et le suivi des traceurs, réalisés entre septembre et novembre 2009, s'étaient déroulés en période de basses eaux. Aucune restitution de traceur n'avait été détectée durant cette période de surveillance.

Il a été choisi en 2012 une autre période de traçage, en période de plus hautes eaux. Les conditions d'injection avaient été préalablement définies pour que les débits de l'Auron et de l'Airain ne soient pas trop importants afin que les traceurs puissent s'infiltrer ($Q_{\text{Auron}} < 2\text{m}^3/\text{s}$ et $Q_{\text{Airain}} < 1\text{m}^3/\text{s}$). Les injections de traceurs ont été réalisées en 4 points, dont 3 injections en forage et une injection dans l'Airain, et le suivi a duré 81 jours.

Une trentaine de jours après l'injection, un seul traceur (Eosine) a été retrouvé en très faible quantité (0,12 g sur les 10 kg injectés) au point situé le plus en aval (à l'Orme Diot). Ces résultats indiquent que la vitesse d'écoulement est assez faible (entre 10 à 15 m/h).

En conclusion, ces deux études mettent en évidence qu'il existe bien des relations entre le bassin versant de l'Airain et celui de l'Auron (dans sa partie aval), mais qu'elles restent complexes car n'existent qu'à certaines périodes de l'année et qu'elles s'interrompent lorsque les nappes sont dénoyées.

Dans l'objectif initial, d'une possible mutualisation des deux bassins, cette étude indique qu'une mutualisation estivale n'est pas possible, mais par contre qu'il pourrait être envisagé une mutualisation en période hivernale à la condition de scinder le bassin versant de l'Auron en un sous bassin Auron amont et un sous bassin Auron aval.

En conclusion, vu l'état des connaissances, il est proposé aux membres de la commission de conserver le protocole de gestion volumétrique en l'état.

Pour information, le coût global des deux études s'élève à plus de 90 000 €.

2. Etat de la ressource en eau

M. Le Cloître présente l'état des ressources en eau au 09 juin 2013. Le niveau piézométrique est très élevé, même si la phase de vidange a commencé.

Sur le piézomètre de Rians, la courbe présente une vidange modérée.

Les débits des cours d'eau mesurés sur les stations de référence sont élevés. Aucune restriction n'est prévue pour les semaines à venir.

Sur Yèvre amont, le niveau atteint une cote historique.

3. Présentation par le BRGM du suivi du réseau départemental piézométrique

M. Salquebre présente le suivi du réseau départemental piézométrique dont l'objectif est un suivi des principales nappes souterraines. Dans le cadre de ses missions de service public, le BRGM en assure le suivi sur les départements du Cher et de l'Indre. Pour le reste de la région Centre, le suivi est assuré par la DREAL Centre.

Le réseau des piézomètres existe depuis les années 90 et il est suivi par le BRGM depuis 2005.

Les missions du BRGM consistent à maintenir les 30 appareils du réseau en état de fonctionnement (panne matériel, problème de transmission...), contrôler les mesures (2 fois par an), récupérer les données par télétransmission (chaque lundi) et les mettre en ligne sous le site internet ADES (<http://www.ades.eaufrance.fr>). Le site internet SIGES (<http://sigescen.brgm.fr/>) met à disposition les informations sur les nappes souterraines à l'échelle de la région Centre.

Ces ouvrages n'appartiennent pas au BRGM, sauf cas exceptionnel.

Le réseau départemental de mesures évolue, car certains points s'avèrent difficiles à suivre (ouvrage à sec ou jugé non représentatif...). Des nouveaux points de suivi ont été créés : Henrichemont (ancien captage AEP en remplacement de celui situé à Blancafort), Loye sur Arnon (en remplacement de Sancoins).

En 2013 5 stations de mesures seront renouvelées. Il restera ensuite une vingtaine de stations équipées de matériel plus ancien.

Le BRGM réalise deux fois par an un contrôle manuel des ouvrages pour en estimer la dérive. Il y a un bon niveau de confiance sur les mesures transmises.

4. Questions diverses

M. BOUGRAT interroge la DDT pour savoir si les problèmes de relevés de compteurs évoqués lors de la précédente commission sont résolus.

M. Le Cloitre indique que les suites pénales et/ou administratives pour les exploitations agricoles ayant dépassé leurs autorisations après restrictions, évoquées lors de la dernière réunion, sont en cours et souligne que tous les relevés de compteurs d'avril 2013 ont bien été transmis.

M. SEYTEL expose deux dossiers sur le bassin Yèvre Aval :

- une demande d'attribution de volume supplémentaire pour un arboriculteur,
- une demande d'attribution de volume pour des cultures d'été.

M Le Cloitre et M. Louchard indiquent que les irrigants concernés doivent reprendre contact directement avec les services de la DDT et d'AREA BERRY afin d'argumenter leurs demandes, qui seront instruites au regard des volumes disponibles sur les bassins versants concernés et au vu des éléments complémentaires fournis

Il est rappelé que selon le protocole de gestion volumétrique actuel la mutualisation des volumes entre deux exploitations n'est pas possible (sauf bassin des Rampennes où une mutualisation des volumes existe entre l'ensemble des irrigants du bassin).

M. Fleureu indique que la réunion de la cellule de l'eau prévue le 18 juin sera probablement annulée compte tenu des conditions tant hydrogéologiques que climatiques.

M. Deleuze présente la carte touristique réalisée par le SMICB.